

## **TRIVAPOR – PV de l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2018 à Auvernier**

Présidence : François Kistler, président de l'association. 211 membres présents.

Madame Josette Schaer, Présidente de la Commune de Milvignes, souhaite la bienvenue à l'assemblée.

1.PV de l'AG précédente. Approuvé à l'unanimité.

2.Rapports du comité sur l'exercice 2017. Le président rappelle que notre vapeur avait été accepté par la Société de navigation LNM à condition qu'il ne péjore pas les résultats financiers de l'entreprise. La comptabilité analytique démontre que les comptes du vapeur sont équilibrés. Financièrement, l'opération est neutre, mais les retombées sur les activités touristiques de la région des Trois lacs ne sont pas chiffrables, mais bien réelles. La collaboration avec les milieux touristiques et la Direction LNM est excellente.

M. Jean-Luc Rouiller, directeur LNM, souligne qu'il est en fonction depuis 361 jours, que sa mission est passionnante et qu'il se réjouit de la collaboration avec les milieux touristiques et Trivapor. Le Neuchâtel est une excellente image pour la navigation et le tourisme de Pays des trois lacs. LNM sort d'une situation difficile et 2018 est une année charnière pour son refinancement et l'obtention d'une concession fédérale de longue durée. Il s'agit de développer l'offre commerciale. Pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de LNM, en 2022, l'objectif est d'acquérir un nouveau bateau. Avec BSG (Société de navigation du lac de Bienne), les contacts sont réjouissants. Cette entreprise lance un nouveau bateau et prévoit dès 2019 une nouvelle course vers Neuchâtel. À titre de réciprocité, LNM étudie une course supplémentaire vers Bienne en haute saison ; elle pourrait être assurée par le Neuchâtel une fois par semaine.

Après ces bonnes nouvelles de LNM, le président informe que Trivapor et LNM ont signé un nouveau contrat dont voici l'essentiel : mise à disposition gratuite du bateau, exploitation de fin mai à fin septembre au moins 4 jours par semaine. Une annexe définit les travaux d'entretien : LNM assure les tâches usuelles tandis que Trivapor prend en charge la propulsion vapeur de la chaudière aux roues à aubes et les plus-values relatives liées au patrimoine.

Relations publiques : en 2017 reportage TF1 sur le Neuchâtel dans la région d'Yverdon. En 2018, il y a 3 éléments à souligner : subvention de la Ville de Neuchâtel qui apprécie notre rôle dans la promotion touristique, par Trivapor Info notamment, la participation à la Quinzaine du patrimoine scientifique et industriel (FPSI) en organisant des visites du vapeur, puis dans ce cadre, la participation à l'émission RSR Les Dicodeurs. En projet, il y a le tournage d'un film Sherlock Holmes et un concert de musique classique. Dans le cadre de la Fête Eau-Lac (Yverdon), une offre commune bateau à vapeur/train à vapeur est à l'étude avec Vapeur Val-de-Travers (VVT).

Technique. Yves Müller est heureux d'annoncer qu'en 2017, le vapeur a parfaitement bien navigué, à l'exception d'un jour par suite d'une sonde défectueuse. L'hiver dernier, l'entretien n'a rien révélé d'anormal. Les frais totaux d'entretien avec mise en hivernage et déshivernage se sont élevés à Fr. 41'000. Il n'y a pas eu d'inspection de chaudière. Merci au personnel LNM et à celui de la CGN Léman qui s'occupe de la machine à vapeur. Les personnes ayant navigué ce matin à bord du vapeur auront remarqué que la tonalité du sifflet a changé en bien : nous avons maintenant le sifflet d'origine et nous allons pouvoir rendre celui du Major Davel prêté par le Musée du Léman. Jeudistes. André Bernoulli rappelle que les bénévoles participent aux travaux d'entretien et il a constaté avec bonheur que LNM a fait un effort particulier : peinture des bancs et récurages notamment. Les bénévoles constituent une sorte de famille !

3.1.Finances. Par la voix du président, Claude Wälti constate que les membres sont en diminution, mais qu'il y a eu davantage de dons. Environ 75% des recettes sont consacrées à

l'entretien du bateau. Au bilan, nous avons environ Fr. 200'000 de réserve pour faire face à des problèmes techniques éventuels.

3.2.Les comptes ont été vérifiés par la Fiduciaire Leitenberg qui vérifie également les comptes de la Fondation Trivapor.

3.3.Approbation des rapports et des comptes : à l'unanimité.

3.4.Décharge au comité : approbation à l'unanimité.

3.5.Information sur le budget 2018. 75% du budget est réservé à l'entretien du bateau.

4.Élection du comité. Tous les membres de présentent à nouveau pour une période de deux ans. Approuvé à l'unanimité.

5.Élection de l'organe de révision. La fiduciaire Leitenberg est reconduite par approbation à l'unanimité.

6.Divers. Le président annonce que la prochaine AG aura lieu probablement le 18 mai 2019, selon tournus dans le canton de Berne, dans un endroit qui reste à définir.

Un membre souhaite un changement dans l'affectation du vapeur de manière à rétablir certains jours les trois tours du lac de Morat et prévoir la course du jeudi soir vers Estavayer. M. Rouiller prend note avec réserves. L'ancien syndic d'Evilard se réjouit de la bonne entente avec BSG pour envisager des courses du Neuchâtel vers Bienne.

La séance est levée à 12h20. Prochaine AG le 18 mai 2019.

*Sébastien Jacobi, 28.5.2018*